



Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Sologne

« La Grange » 10 bis, rue de Beauce 41600 Lamotte-Beuvron. ☎ 02.54.88.25.70

www.grahs.1901.org

✉ grahsologne@orange.fr

Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Sologne.

Siège social : « La Grange » 10 bis, rue de Beauce, 41600 Lamotte-Beuvron ;
Association Loi 1901- N° SIRET : 451 596 050 00026 - Code APE / NAF : 913E -

Bulletin trimestriel : ISSN 0248-6253 –

Commission paritaire des publications et agences de presse : 1027 G 86349

Assemblée Générale tenue le mercredi 20 mars 2024

La séance est ouverte à 14 h 45, à la salle des fêtes de Lamotte-Beuvron en présence de 52 membres, de 4 invités parmi lesquels des élus et représentants de collectivités et d'associations.

27 membres se sont excusés et ont envoyé leurs pouvoirs.

Approbation du compte-rendu de l'AG de l'année passée, les membres ont pu le consulter sur notre site internet ou à notre local ; il reprend dans le détail ce que nous vous avons présenté le 23 mars 2023.

Ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents (+pouvoirs).

RAPPORT MORAL

Préparé et présenté par Joël Lépine Président

Comme chaque année, il incombe au président d'ouvrir cette assemblée générale, c'est avec un grand plaisir que j'assume aujourd'hui cette tâche.

Je vais maintenant vous présenter le rapport moral. En 2023, les faits marquants ont été les suivants :

L'assemblée générale s'est déroulée dans cette même salle le 22 mars 2023. Un nouveau bureau a été élu dès la fin de cette assemblée. Il est resté le même : Président Joël Lépine, Vice-Présidente Chantal Pousse, Vice-Président Gilles Lepeltier, Trésorière Violette Pigeon, Secrétaire François Viratelle, secrétaires adjoints Claudine Petat et Daniel Boissay. Le conseil d'administration, aux compétences variées, s'est réuni 5 fois.

Des réunions de fonctionnement, incluant celles du Bureau, se sont déroulées au moins une fois par mois, avec notre directeur coordinateur. Des membres actifs ont été invités régulièrement.

Nous avons participé aux réunions du pays de Grande Sologne. Notre association a été représentée aux AG de nos partenaires l'UCPS, la Maison du Braconnage, LRS (Ferme de Courcimont), Crédit Agricole Val-de-France (partenaire du Printemps des Livres).

L'année 2023 a été consacrée à la poursuite de nos activités habituelles, mais aussi à l'aménagement de nos nouveaux locaux « La Grange ». Nos nouveaux locaux, plus spacieux, ont été source de réflexions nombreuses - sur comment faire évoluer notre association - et ont abouti à la décision de créer, au sein de notre association, un Centre de Ressources. Comme vous le savez nous avons décidé de le nommer : Centre Régional de Ressources Patrimoniales de la Sologne CRRPS... on avoue, c'est un peu compliqué à dire : essayez d'adopter le C2RPS. Nous l'évoquerons dans notre rapport d'activités.

Cette installation n'aurait pas été complète sans l'aide de l'Union Européenne, qui s'investit dans les zones rurales et qui s'engage en notre région Centre Val de Loire avec le FEADER et par les fonds Leader. Nos remerciements vont au président de la Région Centre Val-de-Loire M. François Bonneau. Nos remerciements à Pascal Bioulac, président du Pays de Grande Sologne qui nous a soutenu pour ce dossier. Merci à Adeline Kanengieser, Directrice du Pays de Grande Sologne, pour son aide. Remerciements et pensée particulière à Marie Richard (Marie Nouvellon) qui nous a quittés il y a quelques mois. Elle a toujours été une aide indispensable au montage de ces dossiers pour les non-initiés que nous étions. Nos remerciements au Conseil Départemental de Loir-et-Cher pour sa subvention à la création de notre Centre de Ressources. Merci au président M. Philippe Gouet et à la vice-présidente chargée de la vie associative, de la culture et des sports Madame Tania André. Remerciements encore à Pascal Bioulac et à la Municipalité de Lamotte-Beuvron pour leur subvention accordée en complément des fonds européens. Nos remerciements vont aussi aux élus et membres du collège départemental du FDVA. Ce fonds nous a octroyé une subvention pour la création de ce projet innovant. Mes remerciements à l'équipe du GRAHS (Chantal Pousse, Frédéric Auger et François Viratelle) qui a instruit et suivi ce dossier avec le Pays de Grande Sologne.

Le nombre d'adhérents est stable nous étions 546 en 2022 pour 537 en 2023. Côté abonnements, c'est aussi la stabilité de 375 à 382. Là encore c'est la régularité du bulletin qui est récompensée. Nous vous remercions de votre fidélité et par votre adhésion et abonnement, de votre engagement associatif.

Nous remercions aussi parmi vous, nos généreux donateurs.

Ceci m'amène à parler financements : le GRAHS comme toute l'activité culturelle ne pourrait pas

vivre sans subventions. C'est pourquoi, au nom du GRAHS, je remercie à nouveau le Conseil régional et son Président François qui nous permet grâce au contrat Cap'Asso de financer une partie du poste de notre directeur-coordonateur et par là même les actions que nous menons. Je remercie aussi les Conseils Départementaux pour leur aide : Pour le Loir-et-Cher, je citerai encore le président Philippe Gouet, ainsi que les conseillers départementaux, Mmes Tania André, Agnès Thibault ainsi que Pascal Bioulac pour le soutien efficace de nos dossiers de demandes de subvention. Nous déplorons encore cette année le refus du Conseil Départemental du Cher à notre demande de subvention (pas de subvention aux associations dont le siège social est hors département). Par contre nous remercions le président du CD 45, Marc Gaudet, ainsi que les conseillers départementaux Laurence Bellais, vice-présidente – commission culture, attractivité et tourisme - et Line Fleury conseillère départementale pour l'aide à la publication des bulletins trimestriels. Mes remerciements vont aussi à la DRAC, pour son aide récurrente, Mme Claude Acloque, secrétaire générale, et particulièrement à Mme Michèle Prévost, conseillère du Service du Livre et de la lecture. Pour l'ensemble de ces institutions, nous tenons également à remercier les membres des services administratifs qui assurent le suivi des dossiers. Au nom du GRAHS, je remercie aussi les municipalités solognotes qui ont répondu favorablement à nos demandes en 2023 :

Brinon-sur-Sauldre ; Chaumont-sur-Tharonne ; Chambord ; Courmemin ; Le Controis-en-Sologne ; La Ferté-Imbault ; La Ferté-Saint-Cyr ; La Marolle-en-Sologne ; Ligny-le-Ribault ; Nouan-le-Fuzelier ; Pierrefitte-sur-Sauldre ; Vouzon ; Chaon ; Cléry-Saint-André ; Lailly-en-Val ; Lion-en Sullias ; Selles-sur-Cher ; Yvoy-le-Marron ; Mehers ; Neung-sur-Beuvron ; Pruniers-en-Sologne ; Vernou-en-Sologne ; Marcilly-en-Gault ; Millançay ; La Ferté-Saint-Aubin ; Vannes-sur-Cosson ; Vienne-en-Val ; Villeny.

J'ajouterais aussi l'association LRS – La Ferme de Courcimont – pour leur partenariat notamment pour le Printemps des Livres. Un remerciement particulier à la municipalité de Lamotte-Beuvron pour ses nombreux partenariats. Notre nouveau local va nous permettre de recevoir convenablement plus de public et accroître nos activités (réunions de groupes, conférences et expositions).

Des conférences ont été données dans le cadre de la saison culturelle de Lamotte-Beuvron et du PACT de la Région. C'est aussi grâce à l'aide et en partenariat avec la mairie de Lamotte que nous pouvons occuper la salle des Fêtes pour l'organisation de notre « Printemps des Livres » avec une semaine culturelle réservée aux élèves des classes élémentaires où nous leur faisons découvrir l'histoire au travers d'ateliers ludiques, d'expositions, de conférences. Cette action entre également dans le cadre du PACT.

Au cours de l'année passée, nous avons signé une convention avec la municipalité (Pascal Bioulac) et Bernard Piécoup (cinéaste) pour le recueil de la mémoire des Lamottois : séances de rencontres enregistrées dans nos locaux des plus anciens des habitants de Lamotte-Beuvron.

Une pensée particulière pour Roger Golot, membre du GRAHS qui nous a quittés en 2023. Il répondait toujours présent aux sollicitations de notre association : nous avons travaillé avec lui sur le monument aux Morts, Tatin, Saint-Maurice...

La liste des remerciements ne saurait être complète sans s'adresser également : au Crédit Agricole, plus particulièrement à la caisse de Lamotte-Beuvron, à M. Gilles Vanoverschelde, président de la Caisse locale et à son directeur d'agence David Garcia ; aux donateurs de documents, d'ouvrages, d'objets et aussi aux donateurs en numéraires et en tookets, ainsi que ceux qui nous font part de leurs découvertes et nous mettent sur des pistes de documents et de recherches ; aux Maisons de la Presse et divers commerces qui assurent la vente de nos publications ; aux associations amies, aux offices de tourisme, aux médiathèques, aux musées, aux maisons à thème, aux centres de vacances. ; aux Archives Départementales des trois départements « Sologne » où nous sommes toujours accueillis avec compétence et gentillesse ; à vous, adhérents et abonnés, dont la fidélité est le meilleur des encouragements. et à vous, administrateurs, à Frédéric Auger notre directeur-coordonateur et membres de l'équipe des forces vives du GRAHS qui ont donné beaucoup de leur temps. Le travail des bénévoles correspond à environ 3 ETP/

Avec une quinzaine d'associations de Loir-et-Cher, le GRAHS a été reconnu et mis à l'honneur par le Comité Départemental des Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif lors de la Journée mondiale du Bénévolat.

Merci de votre écoute.

Ce rapport moral est approuvé à l'unanimité des présents (+pouvoirs)

RAPPORT FINANCIER
Préparé par Frédéric Auger et Violette Pigeon
Présenté par Violette Pigeon Trésorière.
Le compte de résultat 2022

Cette année 2023 fut spéciale avec les aménagements de notre nouveau local « La Grange » et le « CRRPS » aussi la présentation comptable se voit légèrement modifiée avec une partie classique et une seconde liée aux investissements exceptionnels et leurs financements tout aussi exceptionnels. Pour alléger cette présentation et éviter les doublons, nous nous dispenserons des classiques remerciements et autres commentaires non financiers qui sont développés dans les autres rapports.

Voilà comment se traduit en chiffres, l'année 2023 du GRAHS :

Les produits ou recettes.

Les produits **d'exploitation** se décomposent principalement en comptes 70 ventes de marchandises et prestations et 74 subventions.

Le compte **70** liste les rentrées financières générées par nos activités. Ces produits sont en augmentation de 18 %. Le nombre d'abonnement augmente légèrement. Les ventes aux numéros sont stables. Nos ventes de prestations : conférences visites, recherches et autres actions en direction du grand public ont doublé...

Il faut souligner l'importance de nos partenaires réguliers : La mairie de Lamotte et les amis de la maison du braconnage dans le cadre du PACT de la Région Centre-Val-de-Loire qui finance conférences ateliers scolaires, l'Office de tourisme de la Sologne des Rivières, les associations AROEVEN, INTACT et le CRG de Montevray. Les produits du Printemps des livres 2023 sont légèrement inférieurs à ceux de 2022. Le nombre d'adhérents reste stable.

En **74** nous remarquons que le montant total des subventions est stable. L'État, par le biais du Ministère de la Culture au travers de la DRAC Centre soutient notre travail de publication. L'aide Cap'asso de la Région Centre Val-de-Loire reste un important soutien. On note que l'aide du Conseil départemental du Cher, disparue en 2022 n'a pas « encore » réapparu. Le Conseil départemental du Loiret nous soutient pour notre publication et aussi pour une exposition. La variation de la subvention du Loir-et-Cher est due à une attribution supplémentaire en 2022 pour une exposition. Ce Conseil départemental reste l'un de nos meilleurs soutiens. 25 communes de Sologne sont des partenaires financiers. Il faut noter la contribution importante de la commune de Lamotte-Beuvron. 3000 € sur les 5480 €. Le Crédit agricole est aussi un partenaire régulier. Ces aides importantes ou plus modestes, témoignent de l'intérêt que nous portent un bon nombre de collectivités.

En **75** figurent les dons. L'augmentation du montant est en lien direct avec l'augmentation de l'activité. Nos donateurs sont multiples : il y a ceux qui nous envoient ou nous déposent un chèque voire nous font un virement, ceux qui majorent leur cotisation-abonnement, ceux qui ont un compte au Crédit Agricole et qui nous attribuent leurs « tookets ». Qu'ils soient chaleureusement remerciés,

A cela s'ajoutent en **76**, les intérêts du livret A, dont le taux a été relevé.

Le total des produits classique s'élève à 81440,52 €

Pour faire une petite analyse de nos produits, en voici une répartition par postes :

Par nos productions, nos prestations, nos ventes nous assurons 45,7 % de nos produits. 23, 9 % sont des subventions. 28, 7 % sont des dons. 1,7 % sont des produits financiers

Produits exceptionnels. Notre projet de création du CRRPS a reçu différentes aides exceptionnelles : 4000 € de la mairie de Lamotte-Beuvron et 16000 € de fonds européens Leader avec le Pays de Grande Sologne pour les dépenses éligibles « Leader »

Pour le faire fonctionner et pour les dépenses non éligibles « leader » nous avons reçu : 4000 € du FDVA et 1935 € du Conseil départemental de Loir-et-Cher». Pour un total de 25 935 €

Le total des produits 2023 s'élève ainsi à 107375,52 €

On ajoute en **87** ce que l'on appelle les « contributions volontaires en nature ». C'est le travail des bénévoles, qui reflète l'activité de l'association, avec la multiplication des prestations et les travaux du local, ce poste a presque doublé. On peut l'évaluer à 3 équivalents temps plein.

Le soutien de la mairie par la mise à disposition gratuite de notre nouveau local a aussi été revalorisé à sa juste valeur.

Les dons en nature de matériel et d'ouvrage pour le CRRPS sont également indiqués ici.

Produits	2023	2022
Produits d'exploitation		
70 - Ventes de marchan., prestations de services	37 194,31 €	31 449,85 €
Abonnements	13 374,00€	13 125,00€
Ventes publications (bulletins)	6 143,41€	6 132,35€
Livre en dépôt	70,00€	69,00€
Conférences, visites, Motte aux trésors, recherches...	12 324,40€	6 416,90€
Remboursement.assurance	- €	- €
Produits Printemps des livres (PDL)	1 985,50€	2 314,60€
Cotisations	3 297,00€	3 392,00€
74 - Subventions d'exploitation	19 495,00 €	20 675,00 €
DRAC Ministère de la culture et des com.	3 500,00€	3 500,00€
<i>Conseil Régional du Centre Cap'Asso</i>	5 000,00€	5 000,00€
FDVA		1 000,00€
Département(s) C. D. 18	- €	- €
C. D. 41	3 065,00€	4 565,00€
C. D. 45	2 000,00€	1 000,00€
Commune(s)	5 480,00€	5 610,00€
		- €
Crédit Agricole	450,00€	- €
75 - Dons	23 366,46€	10 536,00€
Produits financiers	1 384,75 €	820,89 €
76 - Produits financiers		
Produits financiers	1 384,75€	820,89€
Total des produits sans Transf. De Ch et P.excep.	81 440,52 €	63 481,74 €
Produits exceptionnels	25 935,00 €	0,00 €
77 - Produits exceptionnels		
pour le CRRPS :Mairie de Lamotte-Beuvron	4 000,00€	
pour le CRRPS : Leader fonds Européens Pays de GS	16 000,00€	
FDVA	4 000,00€	
Département C. D. 41	1 935,00	
Transferts de charges	0,00 €	76,15 €
791 - IJ, allègement charges URSSAF, chôm. part.		
remb. URSSAF		76,15€
TOTAL DES PRODUITS sans Transf. de ch. et P. ex.	81 440,52 €	63 481,74 €
TOTAL DES PRODUITS	107 375,52 €	63 557,89 €
87 - Contributions volontaires en nature		
Bénévolat (2023 : 4934,5 h x 15,22)	75 103,09€	48 045,74€
Soutien de la Mairie de Lamotte-B. : local 800x12	9 600,00€	6 600,00€
Dons et mécénat en nature (matériel)	300,00€	600,00€
TOTAL DES PRODUITS (+ bénévolat et local)	192 378,61 €	118 803,63 €

Charges	2023	2022
Charges d'exploitation		
60 - Achats de biens de services	38 967,81€	26 365,33€
Bulletins : impression	10 790,76€	10 679,98€
Frais Printemps des Livres (PDL)	3 180,99€	3 658,96€
Petit équipement	€	199,12€
cotisations diverses	0,00€	244,00€
Fournitures administratives	349,53€	459,49€
Déplacements, missions	20 997,06€	8 053,12€
Assurances	364,15€	349,04€
Divers (salons + réceptions)	819,41€	492,33€
Publicité, com.		
Bibliothèque	13,90€	55,28€
Frais de port bulletins (abonnement)	840,48€	790,10€
Affranchissements	452,40€	471,21€
Internet, tél, et autres	946,99€	912,70€
Matériel informatique	- €	- €
frais bancaires	112,14€	
64 - Charges de personnel	41 030,49€	38 957,12€
Rémunérations du personnel	31 022,90€	29 073,40€
Charges sociales	9 403,99€	9 250,12€
Autres charges de personnel	603,60€	633,60€
Total des charges sans charges excep.	79 998,30€	65 322,45€
Charges exceptionnelles	26 695,63€	
67 - Charges exceptionnelles		
pour le CRRPS	26 695,63€	
résultat pour CRRPS	-760,63	
Total des charges sans charges excep.	79 998,30 €	65322,45
résultat sans les charges exceptionnelles	1 442,22€	
TOTAL DES CHARGES	106 693,93€	65 322,45€
Résultat sans le produit "transferts de charges"		
Résultat	681,59	-1764,56
86-Emploi des contributions volontaires en nature		
Personnel bén. (2023 : 4934,5 h x 15,22)	75 103,09€	48 045,74€
Mise à disposition gratuite du local par la Mairie de L.-B.	9 600,00€	6 600,00€
Secours en nature (LRS Tables)	300,00€	600,00€
TOTAL DES CHARGES (+ bénévolat et local)	192 378,61€	118 803,63€

Les charges ou dépenses.

En 60, on liste toutes les charges liées à la réalisation de nos activités. L'augmentation de 48 % du total de ces charges, est surtout due à l'augmentation des frais de déplacement en lien avec celui du taux de remboursement du kilomètre et avec l'accroissement du nombre de bénévoles actifs, lui-même lié au développement des prestations extérieures : conférences, visites, expos et des travaux à La Grange.

En 64 le total des charges de personnel, liées à l'emploi de Frédéric Auger, révèle une légère augmentation due à l'évolution du salaire et des charges.

Le total des charges classiques de l'association s'élève à 79 998,30 €

Charges exceptionnelles

Elles sont liées aux aménagements et équipements de notre Grange et à la création du C2RPS. Nous vous les détaillerons dans le rapport d'activité. Ici nous en présentons seulement le montant, à savoir 26 695,63 €, vous les verrez dans le rapport d'activité. Pour équilibrer les comptes de ce poste exceptionnel le GRAHS participe pour 760,63 € sur ses fonds propres.

Ainsi le total des charges de l'association s'élève à 106 693,93 €

Ce qui génère un résultat positif pour 2023 de 681,59 €

En conclusion, l'année 2023 a vu le développement des activités classiques de notre association auxquelles se sont ajoutés les investissements et financements exceptionnels pour notre Grange et notre C2RPS

Bilan 2023

C'est le bilan qui nous donne la santé financière de l'association.

Pour rappel, **l'actif** est constitué de la valeur de tous les biens nécessaires à l'activité de l'association.

L'actif immobilisé c'est la valeur de tout notre équipement soit 38 849,38 €, il a été augmenté des investissements 2023.

L'actif circulant correspond :

à ce que l'on nous doit : 23 750 €, c'est une partie du CAP'ASSO à percevoir en 2024 pour 2023 et des subventions d'investissement pour le CRRPS ; celle de la mairie de Lamotte-Beuvron (qui est arrivée début 2024) et celles des Fonds européens Leader. On y fait figurer nos disponibilités réparties sur le compte courant et le livret A. **Soit un actif de 65 482,98 €.**

Le **passif** est ce qui correspond aux ressources financières de l'association.

Les fonds propres s'élèvent à 28 684,76 €. Ce montant est calculé en additionnant le résultat de l'exercice 2023 aux fonds propres du début d'exercice.

A ces fonds propres s'ajoutent nos dettes :

Fournisseurs, c'est essentiellement le montant du dernier bulletin 2023 et ses frais d'envois, de l'impression du livre sur la brique et d'une expo en cours. Dettes fiscales et sociales, ce sont nos charges liées à l'emploi : un mois de salaire (décembre payer en janvier), les provisions pour les congés payés, URSSAF... Une partie de ces dettes sont à ce jours réglées. Autres : provision salariale et sociale. Il s'agit d'une réserve qui correspond au coût du licenciement du salarié. La bonne gestion nous oblige à la prudence et donc à réserver cette somme en cas de nécessité, en espérant ne jamais y avoir recours. Produits constatés d'avance : ils sont constitués de sommes perçues en 2023 correspondant à 2024, notamment des cotisations et abonnements.

Soit un passif de 65 482,98 €

En conclusion, on constate une relative stabilité de nos ressources, ce résultat légèrement positif est encourageant, il est le fruit du travail des actifs de l'association, associé à la fidélité de nos membres et de nos partenaires financiers.

BILAN 2023			
Actif immobilisé		Passif	
Immobilisations	38 849,38€	Fonds propres début d'exercices	28 003,17€
moins amortissements	38 849,38€	Résultat de l'exercice	681,59
=	0,00€	Fonds propres fin d'exercices	28 684,76€
Actif circulant		Fournisseurs	13 203,10€
Créances	23 750,00€	Dettes fiscales et sociales	8 961,60€
Disponibilités	41 732,98€	Autres : provision sal. soc	13 438,00€
Charges constatées d'avance	0,00€	Produits constatés d'avance	1 195,52€
Total	65 482,98€	Total	65 482,98€

Vote du Rapport financier 2023. Ce rapport financier est approuvé à l'unanimité des présents

L'Assemblée générale donne quitus à la trésorière pour ce rapport financier

Budget prévisionnel 2024 GRAHS (mars 2024)			
Charges	Prévu	Produits	Prévu
60 - Achats	18 700 €	70 - Ventes de marchandises prestations de services	39 300 €
Achats de prestations de services	12 000 €	prestations de services	12 800 €
Aures prestations de services	1 900 €		
fournitures d'entretien et petit équipement	200 €	vente de marchandises bulletins et abonnements	21 000 €
fournitures administratives	800 €	produits d'activités annexes	2 400 €
Achats non stockés PDL	3 800 €	cotisations	3 100 €
- Services extérieurs	2 600 €	74 - Subventions d'exploitation	34 350 €
Assurance	600 €	Etat- DRAC Ministère de la Culture	4 500 €
documentation CRRPS	1 200 €	Région centre Val de Loire <i>Cap'Asso</i>	10 000 €
Divers (salons)	800 €	Département du Cher (18)	1 000 €
		Département de Loir et Cher (41)	5 500 €
- Autres services extérieurs	16 700 €	Département du Loiret	3 000 €
Cotisations	300 €	Communes	5 000 €
Publicité, publication	200 €	FDVA	5 000 €
Déplacements, missions	14 000 €	Fonds européens	
Frais postaux - télécommunications	2 200 €	credit Agricole	350 €
64 - Charges de personnel	42 900 €	76 - Produits financiers	7 250 €
Rémunération du personnel	32 200 €	Mécénat -dons	7 000 €
Charges sociale	9 900 €	intérêts livret A	250 €
Autres charges de personnel	800 €		
Total charges	80 900 €	Total produits	80 900 €
86 - Emploi des contributions volontaires en nature	89 100 €	87 - Contributions volontaires en nature	89 100 €
mise à disposition gratuite de biens et de prestations	10 600 €	Bénévolat	78 000 €
Personnel bénévole	78 000 €	prestation en nature	10 600 €
Secours en nature	500 €	dons en nature	500 €
TOTAL DES CHARGES	170 000 €	TOTAL DES PRODUITS	170 000 €

Budget prévisionnel 2024 Ce budget prévisionnel 2024 a été établi en prenant en référence les 3 dernières années et en intégrant le fonctionnement du Centre Régional de Ressources Patrimoniales de la Sologne.

Les charges Le total des charges s'élève à 80 900 € (pour un réel 2023 de 79 998).

Elles sont pour la plupart incompressibles pour que le GRAHS fonctionne normalement.

Les produits. Ce budget prévisionnel est présenté à l'équilibre. Les montants des subventions sont ceux demandés Nous espérons que les attributions des subventions seront à la hauteur de nos demandes, elles correspondent à nos besoins réels. Si ce n'est pas le cas, il nous faudra recourir bien entendu à nos fonds propres. On obtient pour les comptes 70, 74 et 76 un total de produits s'élevant à 80 900 €.

Merci de votre écoute.

mobilité réduite-. En accès libre le lundi après-midi et sur rendez-vous les autres jours.

L'emprunt d'ouvrages est réservé aux adhérents de notre association, en revanche, la consultation est possible pour tous.

Pour enrichir cette Médiathèque régionale et la faire grandir et prospérer, nous vous invitons ainsi que tous les auteurs – et compositeurs-interprètes – à déposer un exemplaire de leur production. Le C2RPS se veut être le dépositaire le plus complet possible.

Recherches, Conférences et Expositions

Les travaux du Groupe créé autour du thème « Tramways de Sologne » et dont vous avez pu lire les articles dans les numéros de l'an passé a généré des conférences par les auteurs, chacun dans son secteur. Ce cycle de conférences continue d'ailleurs en 2024.

D'autres conférences ont eu lieu : le cycle habituel en automne à Lamotte-Beuvron, une à Cerdon une à Romorantin et une à Nouan le Fuzelier

Un autre travail important a été celui autour de la tarte Tatin. Recherches locales avec « appel au peuple » pour retrouver les recettes et les documents les plus anciens possibles. Passage par de nombreux médias (radio, presse) et le tournage des différentes phases de recherches par Xavier Gasselin. Recherches qui nous ont même entraînés jusqu'en Normandie pour un véritable voyage d'études ...Recherches qui ont permis lors de la Foire Tatin, de réaliser une expérience d'archéologie culinaire, c'est-à-dire en reproduisant au plus juste les conditions dans lesquelles les sœurs Tatin faisaient cuire leur tarte puisque nous avons, à partir du deuxième essai, réussi à réaliser quelques belles tartes Tatin, dont le goût, mêlant l'acidité des pommes au sucré du caramel ont fait l'unanimité. Au premier essai, le plat avait brûlé autant que la tarte...

Le film réalisé a été diffusé plusieurs fois au cinéma de Lamotte et vous pourrez le revoir vendredi soir ...avec des bonus inédits.

Nous avons aussi approfondi nos recherches sur le canal de la Sauldre en participant avec la commune de Lamotte au projet de réaménagement de l'espace autour du bassin du canal.

Nous avons remonté le Canal et sommes même passés dessous ! Ce film là, vous pourrez le voir demain soir ! Dernier axe de recherche important en collaboration avec nos amis de la Maison du Braconnage qui ont réalisé un cul d'loup artistique. Nous avons échangé avec l'artiste Christian Hirley au niveau de la forme de cet habitat éphémère et nous avons réalisé une exposition dans laquelle nous avons bien différencié le cul d'loup des bois et la cave semi-enterrée en forme de cul d'loup.

Nous travaillons aussi sur les « Itinéraires touristiques pour les Story maps » avec Pays de Grande Sologne.

Visites

-Les visites de villages, sur la période estivale et dont l'office de Tourisme de la Sologne des Rivières est à l'initiative a été renouvelé avec un système plus simple pour le Grahs : c'est L'office de tourisme qui gère les inscriptions. Beau succès pour ces soirées alliant patrimoine, histoire et légendes. Nous avons guidé les visiteurs, souvent d'ailleurs des autochtones dans les ruelles et recoins de Selles-Saint-Denis, La Ferté-Imbault, Pierrefitte-sur-Sauldre et un quartier de Salbris .

-Visite de Lamotte dans le cadre des Estivales (le long du canal et en ville)

-Visites pour des groupes constitués

Manifestations

Nous faisons notre maximum pour être sur toutes les manifestations où notre présence est sollicitée, que ce soit les Marchés de Noël, les Musicalies, les Rendez-Vous de l'Histoire (3 jours à Blois) la Fête du Bois à Méry-es-Bois- Mérié, comme on dit là-bas, la fête de la Sange à Sully-sur-Loire, les Nuits de Sologne, les salons du tourisme, les bourses des collectionneurs -celle des Cartophiles à Saint-Denis-en-Val et la Bourse Multi collections de Cœur de Sologne à Lamotte-Beuvron, les RMC à Chaon, les forums des associations , sans oublier la Foire à la Tarte Tatin. Ni le Game Fair. Une nouvelle expérience pour nous, dense, chaude et enrichissante et qui nous a permis de toucher un public nouveau. Les officiels se sont arrêtés à notre stand et nous avons serré la main du ministre de l'Agriculture.

-le Printemps du Grahs (par Claudine Petat)

Alors qu'on est en plein Printemps des livres 2024, on va parler du salon des livres de l'année passée.

L'organisation a été au top grâce au partenariat avec la municipalité de Lamotte et à la mobilisation des bénévoles, afin que ces deux journées se déroulent dans les meilleures conditions possibles. Merci aussi à Marie-José qui m'a secondée pour gérer les inscriptions, la mise en place des auteurs et leur accueil.

Ce week-end a fait suite à la semaine culturelle pendant laquelle toutes les classes de l'école Emile Morin ont été accueillies, avec pour chaque niveau d'enseignement une miniconférence illustrée d'une projection et d'un atelier pratique.

Comme cette année, notre assemblée générale s'est tenue un mercredi au milieu de cette semaine culturelle,

et le film « Sologne sauvage » de Laurent Charbonnier a connu un franc succès.

Juste un mot pour vous dire que cette année notre semaine culturelle est reconnue comme festival et labellisé « Nouvelles Renaissances » par la Région-Centre Val de Loire.

Cela peut- surprendre de prima bord, mais être un groupe historique n'est pas synonyme de morosité et grâce aux talents de Florence et d'un tout petit groupe, nous créons et organisons aussi des jeux.

-Les Jeux (par Florence Desaint-Denis)

Aimant beaucoup les jeux, j'ai réuni un petit groupe avec moi pour inventer le jeu d'énigmes « La Motte aux Trésors ». L'année dernière nous sommes allés à Chaon. Malgré une chaleur intense, 8 équipes ont participé. Même des habitants de Chaon ont découvert des endroits et des éléments architecturaux qu'ils ne connaissaient pas. Rendez-vous dimanche 30 juin 2024 à Vouzon, pour notre prochaine édition.

Aux estivales, en plus des balades patrimoniales, nous proposons un autre jeu plus « famille », qui est beaucoup apprécié. Et nous vous réservons une autre surprise pour les Estivales 2024 en juillet prochain.

-Mémoires de Lamottois (par Claudine Petat)

Le partenariat avec la mairie de Lamotte se traduit aussi par le collectage, visuel et audio de la mémoire des Lamottois. Nous en sommes à 16 séances qui réunissent à chaque fois 3 ou 4 personnes.

Des institutions, des commerces, des associations, des usines ont repris vie à travers les témoignages. Une restitution d'une petite partie de ce travail a été faite lors d'une conférence, fin 2023, consacrée aux origines de Lamotte, à la vie du Sanatorium des Pins et à l'usine des Casques. Ces collectages pourront aussi faire l'objet de publications dans la revue « La Sologne et son passé », après que des recherches au niveau des archives communales et départementales soient réalisées.

-La communication

Toujours difficile de faire une communication efficace, malgré tous les moyens qui existent. Nous faisons de notre mieux. François a mis en place des listes d'envoi qui permettent d'informer le plus grand nombre.

Le site internet est régulièrement mis à jour.

Nous remercions bien sûr les journaux locaux qui répondent présents à nos sollicitations ainsi que le service communication de la mairie.

-La revue trimestrielle La Sologne et son Passé et la gestion des dépôts

Dans le nouveau numéro, le 98, que vous avez dû recevoir récemment, vous avez pu remarquer une nouvelle présentation de la couverture. Cela s'est fait avec l'accord de la CPPAP, -on vous en parle, tous les ans

Le Ministère de la Culture apporte une reconnaissance nationale à notre travail et au sérieux de notre revue, La CPPAP organisme dépendant de ce ministère nous permet entre autres, l'envoi des revues à un tarif préférentiel, ce qui est très important pour nous. Nous tenons beaucoup à ce référencement comme éditeurs qui nous permet de maîtriser totalement le contenu de nos publications en échange de quelques règles strictes, à commencer par la régularité de la parution.

C'est le gros morceau de notre travail.

C'est pourquoi nous tenons à remercier les auteurs qui respectent les délais que nous leur imposons, car il reste après ce dépôt de texte tout un travail d'illustration, de mise en pages, de cohérence et de diversité de sujets dans chaque numéro pour que vous lecteurs, y trouviez un intérêt. Votre adhésion, vos abonnements, vos dons nous sont précieux et nous vous en remercions sincèrement.

Un grand merci aussi à tous ceux et celles qui travaillent dans l'ombre en distribuant les bulletins, approvisionnent les dépôts et autres tâches invisibles et pourtant indispensables au bon fonctionnement de toute association.

La nôtre a pour nom GROUPE de recherches.... Cette notion de groupe et donc de partage est importante à nos yeux et permet une cohésion indispensable.

Chacun a des compétences qui permettent que ça tourne plutôt bien

CLOTURE DE L'AG à 16 h 00

Suivie de la projection des bonus du film « L'histoire renversante de la tarte Tatin » de Xavier Gasselien et du traditionnel verre de l'amitié

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal.

la Vice-Présidente Chantal Pousse,

le Vice-Président Gilles Lepeltier,

le Secrétaire, François Viratelle,

le Directeur coordinateur, Frédéric Auger



Le Président, Joël Lépine